



HAL
open science

La polis grecque classique

Flore Lerosier

► **To cite this version:**

Flore Lerosier. La polis grecque classique. *Frontière×s : revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art*, 2021, Investir la frontière, 4, pp.81-95. <10.35562/frontieres.682>. <hal-03294665>

HAL Id: hal-03294665

<https://hal.science/hal-03294665v1>

Submitted on 21 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Frontières

Revue d'Archéologie, Histoire & Histoire de l'Art

OPEN
ACCESS

Ce document est la propriété de **Frontières.s. Revue d'Archéologie, Histoire et Histoire de l'Art** qui en autorise la diffusion selon les termes de la licence Creative Commons : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0).

Les images ou tout autre matériel tiers figurant dans ce document sont inclus dans la même licence Creative Commons, sauf indication contraire explicitement mentionnée en légende du matériel en question. Si le matériel n'est pas inclus dans la licence Creative Commons de l'article et que l'utilisation que vous souhaitez en faire n'est pas autorisée par la réglementation ou dépasse l'utilisation autorisée, vous devrez obtenir l'autorisation directement auprès du détenteur du droit d'auteur.

Vous êtes autorisé·e à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le document par tous moyens et sous tous formats

Adapter — transformer et créer à partir du document

Selon les conditions suivantes :



Attribution — Vous devez créditer l'article, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées au texte et aux images. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Auteur·rice vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son article.



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé·e à faire un usage commercial de ce document, tout ou partie du matériel le composant.



Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous transformez, ou créez à partir du matériel composant le document original, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé·e à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser le document dans les conditions décrites par la licence.

La revue ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.



Frontière·s

Revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art

Publiée avec le soutien de
la MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE JEAN POUILLOUX
dans le cadre de la pépinière de revues PRAIRIAL

N° 4

Investir la frontière

dir. Marine LÉPÉE et Gaëlle PERROT

LYON
JUN 2021



Frontière·s

MSH – Lyon – Saint-Étienne
14 avenue Berthelot
69363 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@msh-lse.fr

Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :

<https://publications-prairial.fr/frontiere-s>

Directrice des publications

Sabine FOURRIER, directrice de la MOM

Rédacteurs·rice en chef

Fabien BIÈVRE-PERRIN (CJB – IRAA)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Comité de rédaction

Loubna AYEBA (Archéorient)

Fabien BIÈVRE-PERRIN (CJB – IRAA)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Mathilde DURIEZ (ArAr)

Marine LÉPÉE (ArAr – IASA-UNIL)

Cécile MOULIN (HiSoMA, ArAr)

Élise PAMPANAY (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Secrétaire de rédaction

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Direction du numéro

Marine LÉPÉE (ArAr – IASA-UNIL) et Gaëlle PERROT (CCJ – HiSoMA)

Auteurs

Margault COSTE (Université de Perpignan Via Domitia, FRAMESPA UMR 5136, GHS)

Michaël GIRARDIN (Université du Littoral – Côte d'Opale, HLLI UR 4030)

Anthony REVELLE (University of Michigan, Ann Arbor)

Laura DÉCHERY (EHESS, AnHiMA UMR 8210)

Audrey FERLUT (HiSoMA, UMR 5189)

Clément BELLAMY (CRéAAH UMR 6566)

Flore LEROSIER (Université de Tours, CeTHiS EA 6298)

Photo de couverture :

Autel aux *Matronae Aufaniae* découvert à Bonn (AE 1930 19). Date : 164 apr. J. C. Université d'Osnabrück, département Alte Geschichte Osnabrück.

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:AE_1930,19_Vorderansicht.jpg

(Heiko Fischer, CC BY-SA 4.0)



Sommaire du numéro

Dossier thématique

Investir la frontière

ACTEURS ET FORMES D'INVESTISSEMENT DE LA FRONTIÈRE DE 1258 ENTRE LE FENOUILLEDES ET LE ROUSSILLON-CONFLENT Milieu XIII ^e siècle-milieu XV ^e siècle Margault Coste	7
POUVOIR, JEUX D'ARGENT ET LIMINARITÉ. L'IMPÔT ANTIQUE, THÉÂTRE DE LA SOUVERAINETÉ Michaël Girardin	19
DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA BARRIÈRE. FRANCHIR LA FRONTIÈRE ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL AVEC LE <i>ROMAN DE RENART</i> Anthony Revelle	29
LE LITTORAL DU LATIUM MÉRIDIONAL ET DE LA CAMPANIE SEPTENTRIONALE ENTRE LE IX ^e ET LE III ^e S. AV. J.-C. Un paysage propice aux contacts et aux échanges Laura Déchery	37
INVESTIR UN TERRITOIRE DE FRONTIÈRE : LE CULTE DES <i>MATRONAE</i> DANS LA <i>CIVITAS UBIORUM</i> EN GERMANIE INFÉRIEURE Audrey Ferlut	51

Varia

À PROPOS D'UNE PRODUCTION CÉRAMIQUE INDIGÈNE DITE <i>MATT-PAINTED</i> DANS LE CADRE DE L'ITALIE MÉRIDIONALE PROTOHISTORIQUE Le cas de l'Incoronata Clément Bellamy	67
LA <i>POLIS</i> GRECQUE CLASSIQUE L'exemple de <i>Neapolis</i> Flore Lerosier	81

Comptes-rendus

Greco E., <i>En Grèce et en Grande Grèce. Archéologie, espace et sociétés : quatre conférences au Collège de France (Paris, 2014)</i> Eléonore Favier	97
Kopf J., <i>Römische Soldaten in Brigantium. Das militärische Fundmaterial und die Chronologie der Militäranlagen der frühen Kaiserzeit</i> Lucas Guillaud	100



Varia



La polis grecque classique*

L'exemple de Neapolis

The greek classic Polis
The case of Neapolis

DOI : 10.35562/frontieres.682

Flore Lerosier

Docteure en Archéologie et Histoire de l'art antique, Chargée de cours à l'Université de Tours, enseignante-chercheuse associée au CeTHiS (EA 6298)

* Cet article est le résultat d'une communication proposée lors de la Première rencontre des doctorants et jeunes docteurs sur l'Italie préromaine « Du Bronze récent à la romanisation (xiv^e-iv^e av. n.è.) », qui s'est tenue les 1^{er} et 2 juin 2017 à Paris.

Résumé. L'étude¹ de la polis grecque coloniale est généralement caractérisée par une dichotomie ville-campagne. Cette séparation est aujourd'hui remise en cause avec la prise en compte de l'espace périurbain, le proasteion. C'est en effet un espace de transition entre ville et campagne qui rend les limites de la cité plus poreuses que ne le laisse supposer la muraille et apporte de nouveaux éléments à l'étude de la polis. Il apparaît aujourd'hui que, pour une cité grecque, chaque espace ne peut être abordé seul, sans le lier aux autres, que ces liens soient topographiques, sociaux, économiques, politiques, ou même religieux. Il s'agira d'étudier l'apport de la prise en compte de l'espace périurbain dans la définition de la polis de Neapolis, fondée à la fin du iv^e s. av. J.-C. en Campanie par des Cumains et les habitants de Parthénope. Elle fut fondée selon le modèle canonique de la polis grecque, mais présente des caractéristiques propres. En effet, elle est fondée à la limite de la chôra cumaine et, ainsi, ne semble pas posséder de territoire propre jusqu'en 421 av. J.-C., prise de Cumae par les Campaniens. En outre, elle est installée près d'un établissement déjà existant, Parthénope devenu Paleopolis, devenu second pôle de la polis, qui utilisait déjà le port de piazza Municipio et, sans doute, un édifice cultuel à piazza Nicola Amore.

Mots-clés : Époque classique grecque, Naples, cité-État grecque, Urban studies, proasteion, organisation territoriale, Colonisation grecque

Abstract. The study of the Greek colonial polis (city) is old and characterized by a dichotomy between city (astu) and countryside (chôra). This separation is now challenged with the consideration of the suburban space, the proasteion. It's, indeed, a transitional space between town and countryside that makes more porous the city's limits than the wall suggests and brings new elements to the study of the polis. Hence, it seems today that, for a Greek city, every space can't be approached alone, without linking it to the others, whether these links are topographical, social, economic, political or religious. This article aims to study the consideration of the suburban space in the definition of the polis of Neapolis, founded at the end of the 6th century BC in Campania by Cumaeans and inhabitants of Parthenope. This polis is founded as the canonic model of the polis, while presenting these own characteristics. Indeed, it's founded at the boundaries of the cumaeian chora and seems to don't have territory until 421 BC, capture of Cumae by Campanians. Furthermore,

1 Cet article est le résultat d'une communication proposée lors de la Première rencontre des doctorants et jeunes docteurs sur l'Italie préromaine « Du Bronze récent à la romanisation (xiv^e-iv^e av. n.è.) », qui s'est tenue les 1^{er} et 2 juin 2017 à Paris.



it's installed next to an ancient establishment, Parthenope, became Paleopolis and second pole of the polis, who was already using the port in piazza Municipio and, undoubtedly, a sacred area in piazza Nicola Amore.

Keywords: Classical Greece, Naples, Greek city-state, Urban studies, proasteion, territorial organization, Greek colonization

La polis grecque a longtemps été étudiée selon une vision dichotomique, ville et campagne, intérieur et extérieur. Or, cette vision est à nuancer en raison de la présence d'une zone intermédiaire, l'espace périurbain, relevée par les derniers travaux portant sur la ville². Ce concept est le résultat de réflexions modernes à propos de la géographie contemporaine et semble correspondre à une réalité des *poleis* grecques. En effet, les recherches récentes ont mis en évidence le terme de *proasteion* (προάστειον), signifiant « devant (*pro-*) la ville (*astu*) ». Archiloque l'emploie pour la première fois au VII^e s. av. J.-C. pour évoquer un faubourg en dehors des murs de Paros³. En outre, les chercheurs ont mis l'accent sur la présence de différentes activités aux abords de l'enceinte des *poleis* et qui semblent être volontairement situées en marge de l'*astu*.

La définition de cet espace est encore relativement floue, notamment en ce qui concerne son extension topographique, en raison de son polymorphisme, du manque de documentation et des conceptions différentes dont il a fait l'objet selon les époques⁴. Dans le contexte du monde colonial grec d'Occident, H. Tréziny le définit comme composé de l'espace suburbain – à l'extérieur de la muraille, mais proche de celle-ci – et de l'espace para-urbain – à l'intérieur des murs, mais en marge de l'habitat⁵. De plus, des recherches estiment que, à l'instar de l'*astu* et de la *chôra*, cet espace était délimité et loti dès la naissance de la cité⁶. À cette définition, il semble pertinent d'ajouter la question du littoral, élément essentiel de la vie des colonies⁷.

Ainsi, en l'état des recherches actuelles, ce sont les activités présentes au sein de cet espace, considérées comme périurbaines, qui nous permettent de le comprendre, mais aussi de le délimiter. Les nécropoles rentrent toujours dans la problématique de l'espace périurbain dans la mesure où le monde des morts est rejeté en dehors des murs. En outre, les nécropoles les plus lointaines ont pu servir de marqueur de limite entre *proasteion* et *chôra*. Les sanctuaires périurbains peuvent également assurer ce rôle⁸. Ils honorent des divinités chtoniennes, principalement Perséphone et Déméter, des divinités protectrices, Héra, Artémis et Asklépios, ou encore des divinités liées au monde de l'agriculture⁹. Les ports, éléments indispensables de la vie des colonies, sont situés la plupart du temps *extra-muros*. J. Vélissaropoulos explique ce rejet par le fait que le port et l'*emporion* impliquent des contacts avec des populations extérieures à la cité¹⁰. Enfin, l'espace périurbain est composé de faubourgs. Malgré l'absence de documentation archéologique, notamment en ce qui concerne les habitants, il semble qu'ils peuvent présenter une différence sociale, économique ou ethnique avec l'*astu*. Ils peuvent également être installés à la suite d'une croissance démographique de la ville¹¹.

Ainsi, cet espace, composé d'éléments issus à la fois du monde urbain et du monde rural, forme véritablement une transition entre ville et campagne. H. Tréziny souligne le paradoxe du *proasteion*, vu comme un espace d'exclusion et d'expansion de l'*astu*¹². De fait, sa prise en compte permet une meilleure compréhension de l'organisation et du fonctionnement de la polis grecque dans son ensemble. L'étude du *proasteion* invite donc à repenser la polis comme un ensemble dont les espaces ne peuvent être envisagés seuls, sans lien avec les autres.

Neapolis, la Naples antique, a été fondée à la fin du VI^e s. av. J.-C. par des Cumains et les habitants de Parthénope. Elle est située dans le territoire de Cumes, près de l'ancien établissement cumain de Parthénope, appelé *Paleopolis* à la fondation de *Neapolis* (fig. 1). À la fin du VIII^e s. av. J.-C., Cumes a implanté divers *epineia* à l'emplacement de Misène, de Pouzzoles et de Naples, où il prend le nom de Parthénope-*Paleopolis*¹³. Ces établissements lui permettaient de posséder des ports naturels et des terres fertiles. Puis, une partie des Cumains, alliée aux habitants de Parthénope, a fondé *Neapolis* à la fin du VI^e s. av. J.-C.¹⁴.

2 Plana Mallart et Belarte 2012 ; Darcque *et al.* 2013 ; Ménard et Plana Mallart 2015a ; Bouffier *et al.* 2015a.

3 Étienne 2013, p. 14.

4 Bouffier *et al.* 2015a.

5 Tréziny 2012, p. 35.

6 Greco et Torelli 1983, p. 229 ; Bouffier *et al.* 2015b, p. 40 ; Bouffier 2015, p. 235.

7 Remarque de V. Jolivet prononcée lors de la *Première rencontre des jeunes chercheurs sur l'Italie préromaine*, qui s'est tenue à l'INHA (Paris), les 1^{er} et 2 juin 2017.

8 Étienne 2013, p. 22 ; Ménard et Plana Mallart 2015b, p. 17.

9 Étienne 2013.

10 Vélissaropoulos 1980, p. 29-30.

11 Ménard et Plana Mallart 2015b, p. 17.

12 Tréziny 2012, p. 44.

13 Brun et Munzi 2011, p. 163-164.

14 Giampaola et D'Agostino 2005, p. 59.



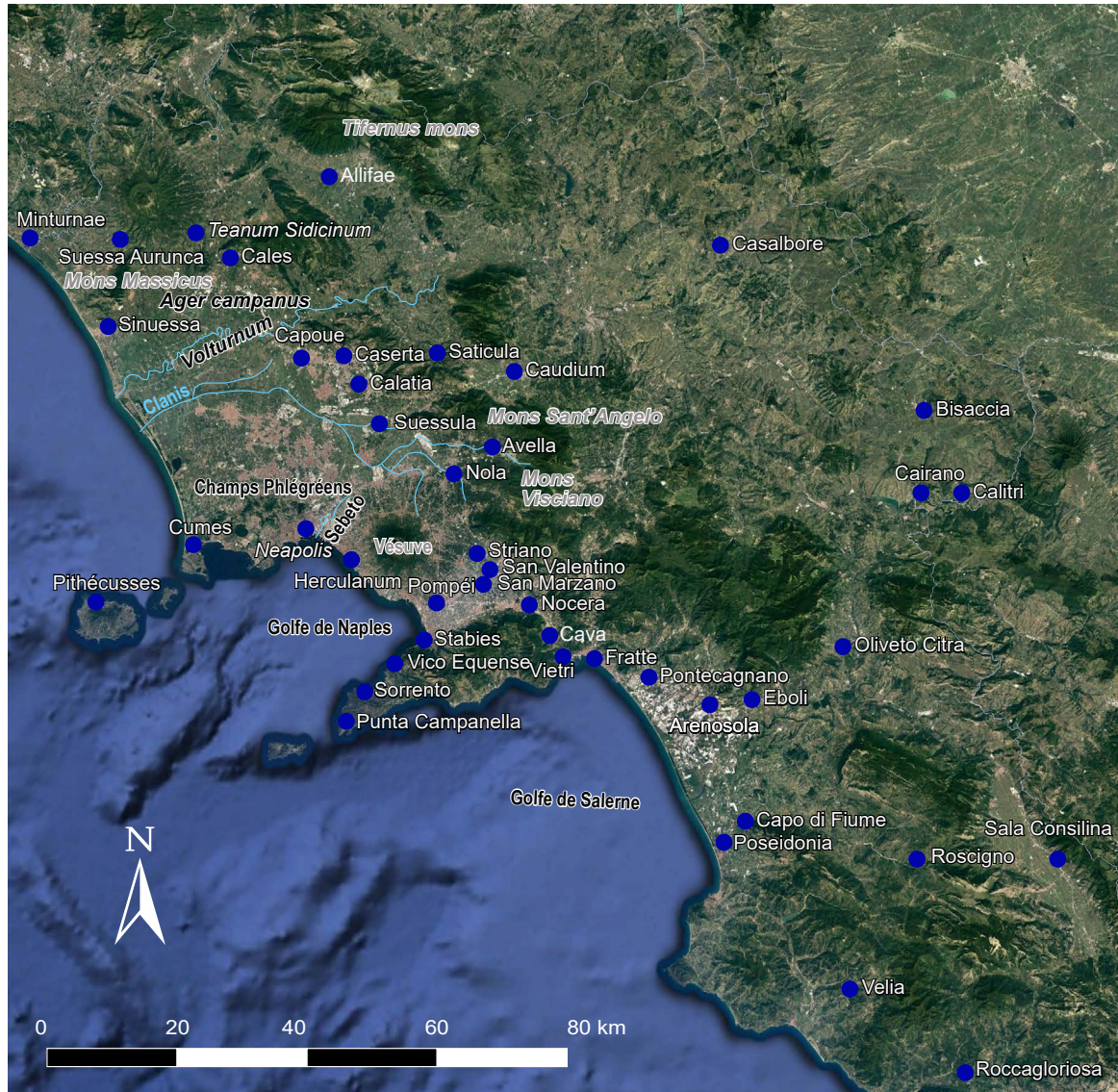


Figure 1. Carte de la Campanie

DAO : Flore Lerosier, Photographie satellite Google Earth, Image © 2020 Maxar Technologies

Neapolis est donc une colonie secondaire eubéenne, mais elle tient une place particulière dans le contexte de la colonisation eubéenne. En effet, l'implantation d'établissements secondaires eubéens, comme Parthénopée-*Paleopolis*, Rhégion ou encore Himère, répond à une volonté de contrôle d'un vaste territoire ou du trafic maritime. En revanche, *Neapolis* a été fondée à l'intérieur de la *chôra* de sa métropole après la fuite des aristocrates¹⁵. Alors que Parthénopée-*Paleopolis* est un simple *epineion*, *Neapolis*, elle, est une véritable *polis* structurée sur le plan institutionnel et matériel¹⁶. Les nouvelles données sur la *Neapolis* grecque¹⁷ et la prise en compte de l'espace périurbain¹⁸ invitent à revoir l'articulation et le fonctionnement de la *polis* afin de proposer une relecture de *Neapolis*.

15 Giampaola et D'Agostino 2005, p. 59.

16 Greco 1985b, p. 133.

17 Giampaola et d'Agostino 2005 ; Longo et Tauro 2016 ; Giampaola 2017 ; Giampaola *et al.* 2017.

18 Lerosier 2017, 2020 et à paraître.

NOUVELLES DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR NEAPOLIS

Traditionnellement, l'historiographie a placé la fondation de *Neapolis* en 470 av. J.-C. Cette date correspond d'une part à la reprise de puissance de Cumès en Campanie après sa victoire sur les Étrusques en 474 av. J.-C., grâce à l'aide de Hiéron de Syracuse. D'autre part, elle s'appuie sur les données de la nécropole de *Castel Capuano*, la plus ancienne de la ville, et sur les premières émissions monétaires¹⁹. Cependant, les fouilles menées par la Surintendance de Naples depuis les années 1990 sur la muraille et pour la *Metropolitana* ont permis de revoir la chronologie de Parthénope-*Paleopolis* et de *Neapolis*²⁰.

D. Giampaola a récemment réexaminé un dépôt de matériel mis au jour à la fin du XIX^e s. au *vico Pallotino* dans l'habitat de Parthénope-*Paleopolis*. Il documente deux phases qui ne sont pas présentes dans la nécropole de *via Nicotera*²¹. La première phase correspond à l'origine de l'établissement et est à situer entre la fin du VIII^e et le début du VII^e s. av. J.-C. La seconde phase s'inscrit entre la seconde moitié du VI^e et le début du V^e s. av. J.-C. Cette période marque une continuité avec la fondation de *Neapolis*. En effet, l'*emplekton* de diverses parties de la muraille de la *polis* a révélé du matériel daté de la seconde moitié du VI^e et du début du V^e s. av. J.-C.²². Ainsi, la phase tarde-archaïque à Parthénope-*Paleopolis*, comme sur le plateau de *Neapolis*, ne correspond pas à une activité du territoire de Parthénope-*Paleopolis*, mais à l'arrivée des fondateurs de la nouvelle *polis*²³.

Les données historiques corroborent les données archéologiques. Après la première bataille de Cumès contre les Étrusques en 524 av. J.-C. et le siège d'Archie par les Étrusques en 504 av. J.-C., Aristodème est devenu le tyran de Cumès, rompant avec la tradition des rapports oligarchiques en place auparavant. Selon Denys d'Halicarnasse, Aristodème faisait exécuter ses opposants politiques, les aristocrates, qui auraient ainsi fui leur cité et se seraient réfugiés à Capoue²⁴. Aucune source ne mentionne un quelconque déplacement à Parthénope-*Paleopolis*, mais B. D'Agostino estime que les Cumains y ont probablement trouvé refuge et qu'ils ont décidé d'y fonder une cité, *Neapolis*²⁵. Cette volonté de fonder une nouvelle Cumès se traduit par la reprise de la division en phratries et la reprise des cultes poliades, Déméter et Apollon. La fondation de *Neapolis* aurait ainsi pris place à la fin du VI^e s. av. J.-C. soit environ un demi-siècle avant la date habituellement indiquée par les traditions littéraires et historiques²⁶.

Plus récemment, F. Longo et T. Tauro ont proposé une relecture de l'urbanisme de la ville, notamment de sa chronologie. En effet, F. Longo estime que le plan urbain a été mis en place au moment de la fondation de la cité ou peu après, soit dans le premier quart du V^e s. av. J.-C. Cette révision repose, d'une part, sur la nouvelle datation de la fondation de la cité et, d'autre part, sur une comparaison avec des cités archaïques et classiques. En effet, le plan urbain de *Neapolis* se rapproche bien plus de celui de Poseidonia, daté de 530-520 av. J.-C., que de celui de cités du milieu du V^e s. av. J.-C. comme Le Pirée à Athènes et Thourioi en Calabre²⁷. De plus, la reconstruction d'Himère, une fondation eubéenne, accompagnée d'un réaménagement de l'urbanisme, au cours du second quart du VI^e s. av. J.-C., révèle les mêmes caractéristiques urbanistiques que Poseidonia et *Neapolis* : la ville rénovée présente de larges *plateiai*, des *stenopoi* étroits ainsi que des *insulae* allongées²⁸.

L'ESPACE PÉRIURBAIN

En l'état actuel des connaissances, ce sont les activités qui définissent le *proasteion* de *Neapolis* (fig. 2). Les nécropoles urbaines sont toujours placées dans l'espace périurbain dans la mesure où les activités funéraires ne sont pas admises au sein du centre urbain²⁹. Elles font donc partie du *proasteion* des cités tel qu'il est défini par les recherches actuelles³⁰. À *Neapolis*, la nécropole la plus ancienne, celle de *Castel Capuano*, datée du second quart du V^e s. av. J.-C., est située à l'est, à l'extrémité de la *via dei Tribunali*, la *plateia* centrale de la

19 Mele 1985, p. 104 ; Greco 2005, p. 112.

20 Giampaola et D'Agostino 2005.

21 Sur la nécropole de Parthénope-*Paleopolis*, cf. De Caro 1974.

22 Giampaola et D'Agostino 2005, p. 51-59.

23 Giampaola et D'Agostino 2005, p. 50 ; Longo et Tauro 2016, p. 192.

24 Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, VII, 21.

25 Giampaola et D'Agostino 2005, p. 62.

26 Guzzo 2016, p. 37-38.

27 Longo et Tauro 2016, p. 192 et 210.

28 Allegro 1999, p. 283-293 ; Allegro 2017, p. 221-222.

29 Vallet 1968, p. 79-80 ; Tréziny 1986, p. 7 ; Greco 1995, p. 87.

30 Tréziny 2012, p. 35-38.

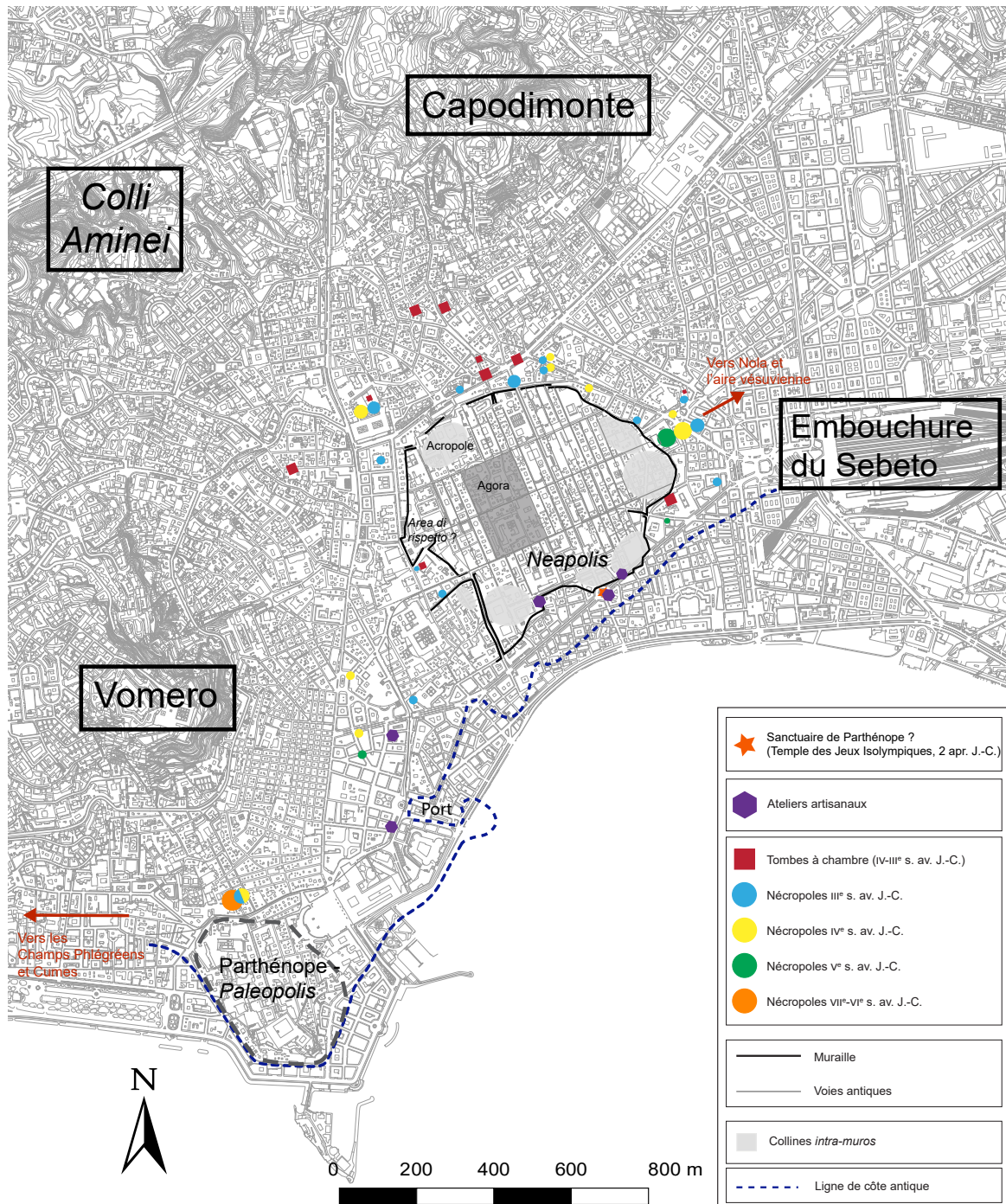


Figure 2. Plan de Neapolis avec localisation des éléments composant son *proasteion* : port, ateliers artisanaux, nécropoles, sanctuaire et pôle de Parthénope-Paleopolis

DAO : Flore Lerosier d'après Pontrandolfo 1986, Longo-Tauro 2016 et Giampaola *et al.* 2017

ville. Les autres zones funéraires se développent plus tard à partir du début du IV^e s. av. J.-C. Elles se situent au nord des *via Carbonara-via Cirillo*, à l'extrémité de la *via Duomo*, un des *stenopoi* de l'*astu*, et au nord-ouest de la *via S. Teresa*, également à l'extrémité de divers *stenopoi* de l'*astu*³¹. E. Gabrici considérait que cette nécropole s'est développée à la suite d'une croissance démographique³². Le dernier noyau est situé à l'emplacement de l'église de *S. Domenico Maggiore*, à l'ouest de la *via San Biagio ai Librai*, la *plateia* méridionale³³. Enfin, quelques tombes ont été découvertes entre *Neapolis* et le pôle Parthénope-Paleopolis³⁴. En particulier,

31 Pontrandolfo 1986, p. 257.

32 Gabrici 1951, p. 662. Il s'agit sans doute de l'intégration de Campaniens à *Neapolis* à la fin du V^e s. av. J.-C.

33 Pontrandolfo 1986, p. 257.

34 Voir notamment Giampaola *et al.* 2005, p. 52 pour des tombes datées entre le V^e et le III^e s. av. J.-C. disposées entre *Neapolis* et

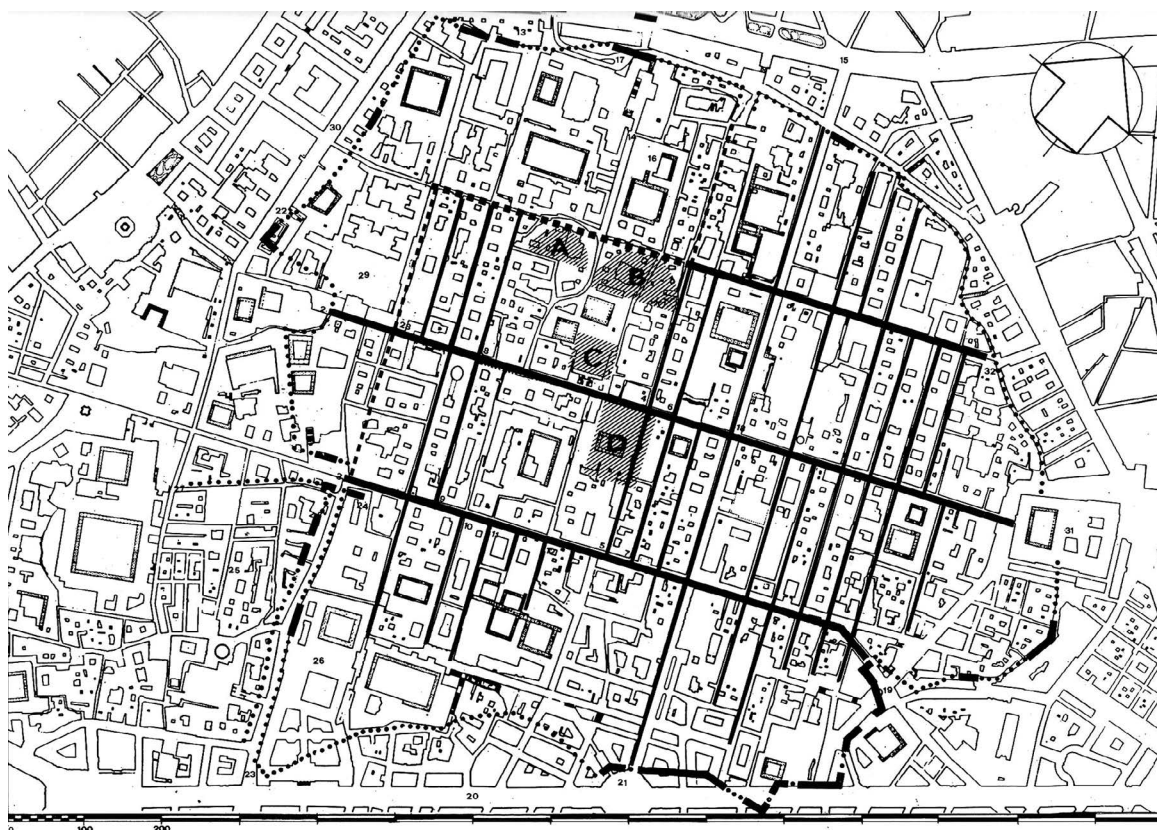


Figure 3. Plan de Neapolis

Dessin de L. Scarpa dans Greco 1986, tav. V, p. 491, avec l'aimable autorisation de l'I.S.A.M.G.

les deux tombes mises au jour via *S. Tommaso d'Aquino* sont à relier plutôt à Parthénope-Paleopolis ou au port, selon l'hypothèse de M. Napoli³⁵. Elles sont néanmoins liées à Neapolis par leur emplacement, près de la voie qui relie les deux sites.

Les activités du *proasteion* sont essentiellement concentrées dans les parties sud et sud-ouest de la cité où se trouvent le port et le pôle de Parthénope-Paleopolis. Le port de ce dernier, présent dans l'espace périurbain de l'établissement, était déjà situé dans la zone de *piazza Municipio*, comme en témoigne la découverte de matériel daté du VII^e s. av. J.-C. Le port de Neapolis, ensuite, est établi à ce même endroit³⁶.

Des ateliers artisanaux sont également implantés dans la zone sud. Les deux plus anciens connus sont situés *piazza Nicola Amore*, dans la partie sud en dehors de la muraille, et *via Fiorentini*, derrière le port. Ces deux ateliers ont produit des amphores gréco-italiques à partir du milieu du IV^e s. apr. J.-C. et sont demeurés en activité jusqu'au I^{er} s. apr. J.-C.³⁷ Les fouilles archéologiques ont mis au jour deux autres ateliers artisanaux, en activité à partir du III^e s. apr. J.-C. Ils produisaient de la céramique campanienne A, une céramique à vernis noir produite uniquement à Naples³⁸. Ces ateliers sont situés à l'intérieur des murs au *vico S. Marcellino*³⁹ et près de la *piazza Nicola Amore*, sur le *corso Umberto I*⁴⁰, en marge de l'habitat⁴¹. Comme les nécropoles, les ateliers sont en lien avec le réseau viaire de la ville et une importante voie reliait le centre urbain, le port et l'atelier artisanal situé à proximité.

Cette voie reliait également le pôle suburbain Parthénope-Paleopolis, auquel on prête une fonction résidentielle et culturelle (culte à Parthénope)⁴². Le culte de la sirène Parthénope, antérieur à l'arrivée des Grecs dans cette zone, est le culte poliade de l'*epineion* et de Neapolis, fondée et refondée « *nel suo nome e nel suo culto* »⁴³. En effet, Parthénope symbolise l'existence de Neapolis, sa fondation et sa refondation par Diotime

Paleopolis, autour de la voie qui relie le centre urbain, le port et Parthénope-Paleopolis.

35 Napoli 1967, p. 476.

36 Napoli 1959, p. 126 ; Giampaola *et al.* 2005, p. 53 ; Carsana *et al.* 2009, p. 20 ; Giampaola 2010, p. 17 ; Giampaola 2017, p. 212.

37 Pugliese 2014, p. 156-157.

38 Sur la céramique Campanienne A, cf. Morel 1981.

39 Febraro et Giampaola 2012, p. 5-8.

40 Johannowsky 1960, p. 490.

41 Morel 1986, p. 342-343 ; Giampaola 1997, p. 133.

42 Giampaola et De Caro 2008, p. 111.

43 Mele 2014, p. 159.

correspondent au renouvellement du culte de la Sirène et elle est la garante de la vie de la cité.

Cependant, nous ignorons où se trouvait le tombeau de la sirène. Selon A. Mele et D. Giampaola, une structure liée au culte de Parthénope devait être située au sud de la ville, dans la zone côtière à l'extérieur des murs, à l'emplacement du temple des *Giochi Isolimpici*. Ce sanctuaire a été édifié par Auguste en 2 apr. J.-C. à l'emplacement d'une structure sacrée du IV^e s. av. J.-C. en lien avec le culte de la sirène⁴⁴.

Le *proasteion* de *Neapolis* s'étend donc très peu au nord et à l'est de l'*astu* où il n'est composé que des zones de nécropoles. Cette non-utilisation est à mettre en relation avec la topographie de la région, en témoignerait l'occupation tardive de ces zones dans l'histoire de Naples. Le nord-est est en effet marqué par de nombreuses collines et vallées ; quant à l'est, il présente des zones marécageuses. Ces deux espaces sont donc plus malaisément utilisables. E. Greco soulignait déjà, pour Poseidonia, l'emplacement de nécropoles sur des zones non cultivables⁴⁵.

La partie sud du *proasteion* est également peu étendue en raison de sa proximité avec la ligne côtière, mais est exploitée pour des activités artisanales et cultuelles. Enfin, la zone ouest est la plus étendue et la plus utilisée, avec des activités artisanales, portuaires, résidentielles et funéraires.

Ainsi, nous retrouvons au sein de l'espace périurbain de *Neapolis* des éléments issus du monde urbain, des activités résidentielles, commerciales et religieuses, ainsi que des éléments issus du monde extra-urbain, des activités agricoles et funéraires. Cet espace est donc véritablement un espace de transition entre le centre urbain et le territoire, qu'il semble relier par les voies de communication.

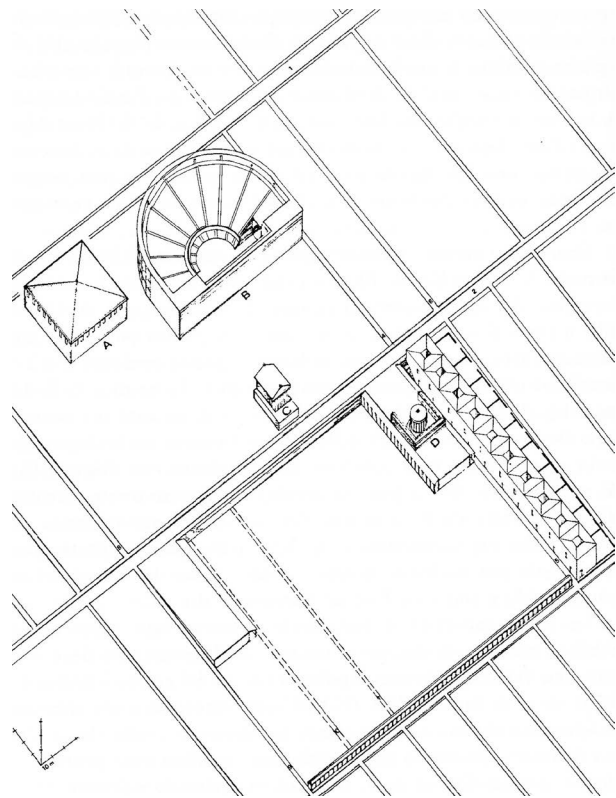


Figure 4. Agora de Neapolis

Greco 1986, fig. 4, p. 210, avec l'aimable autorisation de l'I.S.A.M.G.

UNE POLIS PENSÉE DÈS SA FONDATION ?

Le tissu urbain (fig. 3) présente une implantation *per strigas*, « *tradizione 'occidentale'* » selon E. Greco⁴⁶. L'organisation urbaine de Naples se compose de trois *plateiai* est-ouest, correspondant aux actuelles *via Anticaglia* au nord (6 m de large), *via dei Tribunali* au centre (13 m de large) et la *via San Biagio dei Librai* au sud (6 m de large). Une vingtaine de *stenopoi* nord-sud (3 m de large) coupent les *plateiai* et délimitent ainsi de nombreux îlots longs et étroits (35 x 180 m), dont le rapport est de 1/5⁴⁷.

Au centre de l'*astu* se trouve l'agora (fig. 4), composée de deux parties, d'une superficie de six îlots chacune, séparées par la *plateia* centrale, suivant une structure parfaitement intégrée dans le plan urbain. La division de l'agora permettait de séparer ses deux fonctions. En effet, la partie supérieure semble correspondre au centre politique et religieux de la cité⁴⁸, tandis que la partie inférieure posséderait des fonctions artisanales et commerciales⁴⁹. Le manque de vestiges d'époque grecque sur l'agora ne permet pas de la dater précisément. E. Greco estime néanmoins que si l'agora n'a pas été constituée en même temps que le plan urbain, cette zone a cependant été réservée au moment de l'implantation du plan urbain⁵⁰. Cela révèle le caractère programmé du plan d'urbanisme, c'est-à-dire que des espaces destinés aux fonctions publiques ont été réservés au mo-

44 Giampaola 2017, p. 211.

45 Greco 1982, p. 52.

46 Greco 1986, p. 203.

47 Greco 1985b, p. 137.

48 Greco 1985a, p. 130 ; Longo et Tauro 2016, p. 197.

49 Greco 1985a, p. 128 et p. 134-135.

50 Greco 1985a, p. 134 ; Greco 1998, p. 157.

ment de la mise en place du plan urbain afin d'anticiper l'évolution de la cité. H. Tréziny a déjà souligné cette caractéristique pour les cités doriennes et achéennes⁵¹.

Ainsi, les voies, les *insulae*, les espaces publics et les maisons de *Neapolis* sont régis selon un module qui organise l'ensemble de la *polis*. En outre, les dimensions des rues révèlent une hiérarchisation, les plus importantes, les *plateiai*, sont plus larges, notamment la *plateia* centrale qui serait flanquée d'un marchepied de 3,5 m de chaque côté⁵². L'urbanisme de l'époque tardo-archaïque est ainsi caractérisé par une hiérarchie des voies et par une rationalité nouvelle, fondée sur un module⁵³.

Les principes d'unité et de zonage ainsi que le caractère programmé évoqués pour le centre urbain semblent s'étendre également à l'espace périurbain. En effet, en premier lieu, plusieurs éléments du *proasteion* de *Neapolis* étaient présents avant la cité et y ont été conservés à sa fondation. L'*epineion* de Parthénope-*Paleopolis* est alors devenu le second pôle périurbain de *Neapolis*. Les deux établissements fonctionnaient conjointement et étaient occupés par la même population⁵⁴. De plus, nous pouvons noter une continuité d'utilisation de la zone portuaire, à l'emplacement de *piazza Municipio*, entre l'*epineion* de Parthénope-*Paleopolis* et la *polis* de *Neapolis*. F. Longo et T. Tauro ont également évoqué la colline de S. Martino au Vomero comme lien possible entre Parthénope-*Paleopolis* et *Neapolis*. En effet, le sommet de cette colline, qui surplombe les deux établissements, correspond à la prolongation de la *plateia* sud de *Neapolis*. T. Tauro émet l'hypothèse que cette colline pourrait être le lieu d'observation et de tracé de cette voie⁵⁵. Ils concluent que « *[loro] piace pensare come la collina di San Martino rappresenti dunque l'ideale collegamento tra la città vecchia e la città nuova* » dans la mesure où cette colline appartient aux deux sites⁵⁶.

Il faut aussi mentionner le sanctuaire de Parthénope, qui, semble-t-il, était situé à l'emplacement de l'actuelle *piazza Nicola Amore*, soit près de la muraille, à l'extérieur du centre urbain. Ce sanctuaire marque également une continuité entre l'*epineion* et la nouvelle *polis* dans la mesure où il était le sanctuaire principal des deux établissements. En outre, situé à l'extrémité de l'actuelle *via Duomo*, un des *stenopoi* grecs, il est directement en lien avec l'*astu* par le réseau viaire.

Ce lien entre les éléments du *proasteion* et l'urbanisme de l'*astu* est présent dans d'autres aspects de l'organisation de *Neapolis*. En effet, les plus anciens éléments du *proasteion*, le pôle de Parthénope-*Paleopolis* et le port sont liés à l'*astu* au moyen d'une voie qui part du plateau de *Neapolis* et se dirige vers Cumès. Cette voie existait déjà au VI^e s. av. J.-C. et reliait la métropole à son *epineion*⁵⁷. Les nécropoles et les ateliers artisanaux sont également en correspondance des *plateiai* et *stenopoi* de l'*astu*.

Ainsi, l'*astu* et le *proasteion*, bien que séparés par la muraille, forment un ensemble unitaire et homogène. En outre, l'analyse conjointe des deux espaces montre que le *proasteion* a été planifié, au même titre que l'espace urbain, dès la fondation de la *polis*⁵⁸.

LE TERRITOIRE ET LA QUESTION DES CONTACTS AVEC LES POPULATIONS EXTÉRIEURES

La question de la *chôra* de *Neapolis* est plus problématique. W. Johannowsky a mis en relation le manque de documentation pour le V^e s. av. J.-C. et la faible densité d'occupation du territoire pour cette période⁵⁹. En effet, *Neapolis* est fondée au sein du territoire de sa métropole et son territoire serait donc englobé dans celui de Cumès si bien que la ville ne possédait pas de territoire propre dans les premières décennies de son existence, jusqu'à la prise de Cumès par les Campaniens en 421 av. J.-C.⁶⁰.

La *chôra* de *Neapolis* est définie par des éléments naturels, la topographie de la région jouant un rôle important dans l'organisation de la *polis* (fig. 5). Elle est délimitée à l'ouest par les dépressions du lac d'Agnano et de Soccavo, au nord par les collines de Camaldoli et de Capodimonte et à l'est par les zones marécageuses. Cela correspond à un territoire développé sur environ 17 km d'est en ouest et sur environ 6 km du sud au nord. Le territoire de *Neapolis* est donc extrêmement restreint et utilisé uniquement pour la subsistance de la cité⁶¹.

51 Tréziny 2006, p. 230.

52 Greco et Mertens 1996, p. 258 ; Greco 1986, p. 201.

53 Longo et Tauro 2016, p. 209.

54 Tite-Live, *Histoire romaine*, VIII, 22, 5.

55 Longo et Tauro 2016, p. 206.

56 Longo et Tauro 2016, p. 210.

57 Giampaola et De Caro 2008, p. 111.

58 Bouffier *et al.* 2015b, p. 40.

59 Johannowsky 1985, p. 333.

60 Lepore 1967, p. 199.

61 Giampaola et D'Henry 1986, p. 273 ; Johannowsky 1985, p. 333.

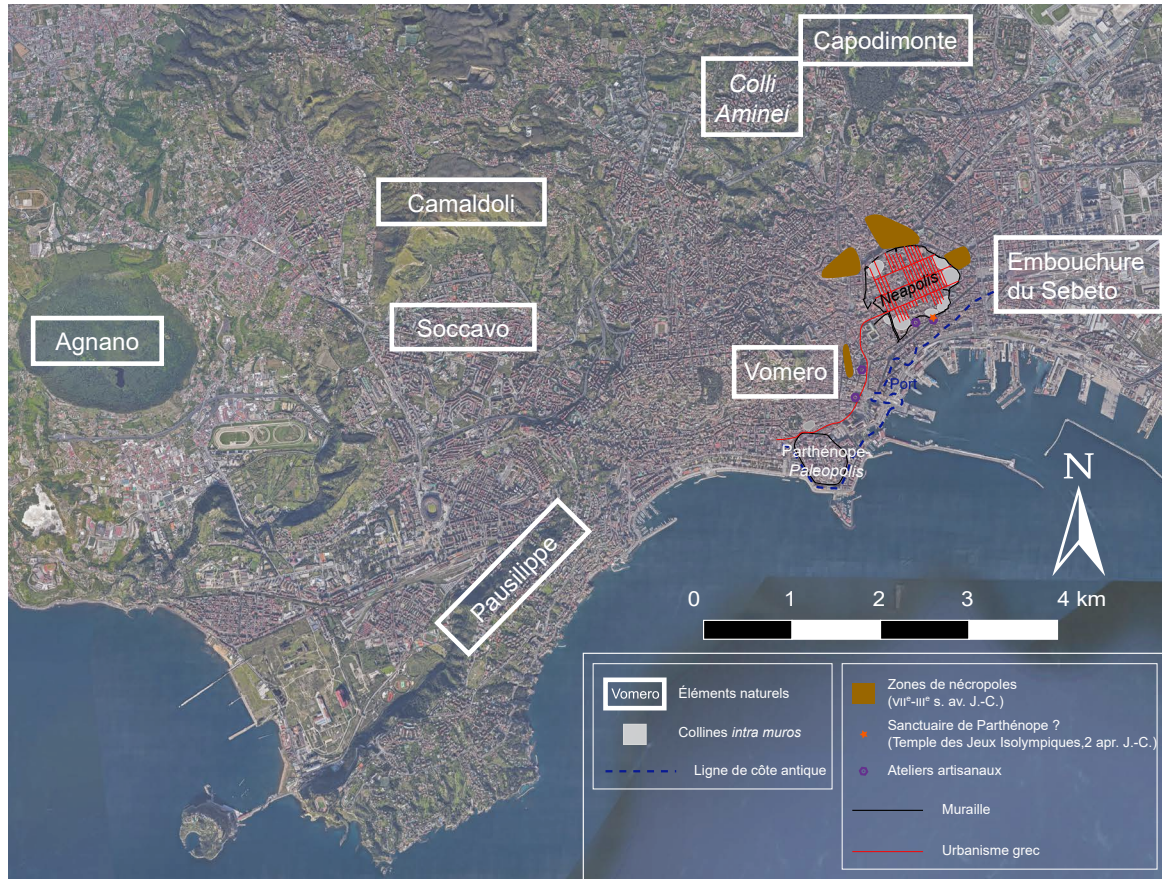


Figure 5. Territoire de Neapolis

DAO : Flore Lerosier d'après Longo-Tauro 2016 et Giampaola *et al.* 2017, Photographie satellite Google Earth, Image © 2020 Maxar Technologies

Cette question du territoire rapproche *Neapolis* des cités phocéennes. En effet, celles-ci présentent également un territoire restreint, pauvre, qui les oblige à se tourner vers la mer, selon les textes de Strabon et de Justin⁶². Et comme dans les cités phocéennes, notamment Vélia, voisine de *Neapolis*, le territoire n'est utilisé que pour assurer la subsistance de la cité.

L'économie de la ville est, en effet, centrée sur les activités maritimes. Les fondateurs de la cité étaient des navigateurs, comme les habitants de Cumes et de Parthénope-*Paleopolis*⁶³. Les Eubéens ont un fort lien avec la mer et Parthénope-*Paleopolis*, le premier établissement napolitain, est un *epineion*, c'est-à-dire un établissement portuaire⁶⁴. Pithécusses, première fondation grecque pérenne en Grande-Grèce, *emporion* ou *apoikia*⁶⁵, se consacre au commerce maritime et, par sa position, est un point d'échange avec les populations grecques et non grecques. De même pour Cumes qui occupe une position stratégique sur le plan des échanges, notamment avec l'Étrurie métallifère. Rhégion et Zancle possèdent également une vocation commerciale due à leur position privilégiée autour du détroit de Messine. G. Vallet soutenait même dans sa thèse l'idée que leur rôle était de surveiller et de contrôler ce détroit et le commerce entre la Grèce et la région Tyrrhénienne⁶⁶. Dans l'ensemble des colonies eubéennes de Grande Grèce et de Sicile, fondées aux VIII^e et VII^e s. av. J.-C. la mer a joué un rôle primordial, à l'exception de *Leontinoi*, qui est implantée à l'intérieur des terres⁶⁷. *Neapolis*, dont la fondation prend place bien plus tard, affiche également un fort rapport avec la mer, alors que les intérêts économiques et politiques ont changé. Cela démontre l'attachement des Eubéens à la mer et aux activités maritimes.

Dès sa fondation, *Neapolis* a connu d'importants échanges avec sa métropole et avec les cités italiques campaniennes. En effet, des voies de communication reliaient *Neapolis* à Parthénope-*Paleopolis*, Cumes,

62 Pour Phocée, cf. Justin 43,3 ; pour Marseille, cf. Strabon 4,1 ; pour Vélia, cf. Strabon 6,1.

63 Gabrici 1913, p. 6.

64 Giampaola et De Caro 2008, p. 111.

65 Sur la nature de Pithécusses, cf. Greco 1994 et D'Agostino 1994.

66 Vallet 1958, p. 1.

67 Frasca 2009, p. 37.

Pouzzoles et aux Champs Phlégréens vers l'ouest, et à Herculanium, Nola et Pompéi vers l'est⁶⁸. D'importants liens économiques liaient *Neapolis* à Nola pour le commerce du blé. En effet, *Neapolis*, qui ne produisait pas de blé, faisait le lien entre les zones de productions agricoles, dont les cités italiennes de Campanie, et Athènes, vers laquelle le blé était acheminé au V^e s. av. J.-C.⁶⁹.

Les données, presque uniquement funéraires, sont plus importantes dans l'arrière-pays de *Neapolis* à partir de la fin du v^e s. av. J.-C., soit après la prise de Cumès par les Campaniens et l'installation de ceux-ci à *Neapolis*, et surtout à partir du milieu du iv^e s. av. J.-C.⁷⁰. Cette intégration pourrait révéler un intérêt plus important des Campaniens envers le territoire et donc une occupation plus dense de celui-ci. Ce même phénomène se retrouve également à Poseidonia quelque temps après la prise de la ville par les Lucaniens, vers le milieu du iv^e s. av. J.-C. Dans le monde grecocolonial, c'est généralement l'arrivée de nouveaux colons qui implique une plus grande exploitation du territoire, mais D. Asheri estime que dans le cas de Poseidonia c'est la conséquence d'une colonisation italique⁷¹. Les sites de l'arrière-pays napolitain sont connus uniquement par des nécropoles, qui présentent des similitudes pour le rituel funéraire, pour la composition de la tombe ainsi que pour le mobilier funéraire avec les tombes de la Cumès devenue samnite, ainsi qu'avec les sites de l'*ager pompeianus*. Les données des nécropoles se réfèrent non pas au monde grec, mais au monde samnite⁷². Nous pouvons ainsi élargir l'hypothèse de D. Asheri sur une "colonisation italique" pour expliquer l'occupation plus intensive du territoire au cas de *Neapolis*, même si, dans ce cas, il s'agit de l'arrière-pays et non de la *chôra*.

CONCLUSION : VERS UNE RELECTURE DE LA POLIS DE NEAPOLIS

L'organisation de *Neapolis* est entièrement dépendante de la topographie de la région. En premier lieu, Parthénope-*Paleopolis*, située sur l'actuelle colline de Pizzofalcone, est un établissement installé en hauteur, naturellement défendu et possédant un port à ses pieds. Les caractéristiques physiques du site de la future *Neapolis* ont motivé le choix de son implantation. En effet, elle est installée sur un plateau en pente vers la mer, qui permet de mettre en place un urbanisme régulier, contrairement à la colline de Pizzofalcone. Cependant, les collines et les vallées qui entourent le plateau empêchent une plus grande extension de l'*astu*. Celui-ci est limité à environ 72 ha alors que Cumès, sa métropole, possède un centre urbain de 110 ha. Vélie, qui présente pourtant les mêmes caractéristiques de ville maritime que *Neapolis*, dispose d'un centre urbain plus grand, d'environ 90 ha. De même, le *proasteion* se développe vers l'ouest en raison de la topographie. Les zones nord, escarpées, et est, marécageuses, sont dévolues aux activités funéraires. Quant à la zone sud, bien que la ligne côtière limite son extension, elle est utilisée en raison de sa proximité avec le port. Enfin, le territoire est restreint entre dépressions, collines et zones marécageuses.

Si, au cours des premières décennies de son existence, *Neapolis* ne semble pas posséder de territoire propre, mais est englobée dans celui de sa métropole, elle est néanmoins une véritable *polis*. L'établissement de Parthénope-*Paleopolis*, quant à lui, continue d'être occupé en tant que second pôle de la nouvelle cité. Le matériel de la nécropole et de l'habitat de Parthénope-*Paleopolis* révèle un hiatus entre le début et la fin du v^e s. av. J.-C. Ainsi, pour cette période, nous pouvons simplement faire l'hypothèse d'une occupation moins dense de l'établissement. En revanche, une occupation est avérée à partir de la fin du v^e s. av. J.-C.⁷³. Le passage entre l'*epineion* de Parthénope-*Paleopolis* et la *polis* de *Neapolis* ne marque pas une rupture, mais une continuité. En effet, outre l'insertion de Parthénope-*Paleopolis* comme second pôle de *Neapolis*, la ville nouvelle continue d'utiliser la même zone portuaire que l'ancien *epineion*. Enfin, le sanctuaire de Parthénope, centre religieux des deux établissements, est « *il legame tra il vecchio insediamento e il nuovo* » selon A. Mele⁷⁴.

Une voie, qui a conservé une grande importance tout au long de l'Antiquité, reliait les deux établissements ainsi que le port⁷⁵. Cette voie menait jusqu'aux Champs Phlégréens et Cumès. Une autre voie partait de l'*astu*, de la *plateia* méridionale, pour rejoindre Herculanium, Pompéi et Nola à l'est⁷⁶. Aux iv^e et iii^e s. av. J.-C., le *proasteion* se développe avec des ateliers artisanaux et des nécropoles. Ces éléments étaient toujours en correspondance avec le réseau viaire de l'*astu*.

68 Napoli 1967, p. 449-454.

69 Lepore 1967, p. 182.

70 Johannowsky 1985, p. 333, Giampaola et d'Henry 1986, p. 301.

71 Asheri 1999, p. 366.

72 Giampaola et d'Henry 1986, p. 301.

73 De Caro 1985, p. 100 ; Giampaola et D'Agostino 2005, p. 51.

74 Mele 2014, p. 180.

75 Giampaola et De Caro 2008, p. 111.

76 Napoli 1967, p. 449-454.

Ainsi l'*astu*, le *proasteion* et la *chôra* ne sont pas fermés, mais ouverts les uns aux autres et présentent des activités qui les relient. Ils révèlent des liens topographiques par leur implantation et les voies de communication. Chaque espace ne peut ainsi être étudié individuellement sans être intégré dans la *polis* dans son ensemble ni le mettre en lien avec les autres. L'ensemble de la *polis* est si homogène et unitaire qu'elle semble avoir été implantée – ou du moins pensée – en un seul moment.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

AION = Annali dell'Istituto universitario Orientale di Napoli. Sezione di Archeologia e Storia Antica

BAR = British Archaeological Reports

CSMG = Convegno di Studi sulla Magna Grecia

Sources anciennes

Denys d'Halicarnasse, *Roman Antiquities, Books VI (49-96) — VII*, trad. E. Cary, Londres-Cambridge, The Loeb classical library, 1950.

Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, éd. et trad. B. Mineo, Paris, Les Belles Lettres, 2020.

Strabon, *Géographie, Livres III-IV*, Tome II, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

Strabon, *Géographie, Livres V et VI*, Tome III, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

Tite-Live, *Histoire romaine, Livre VIII*, Tome VIII, éd. et trad. R. Bloch et Ch. Guittard, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

Travaux

ALLEGRO N. 1999, « Imera », in E. Greco (éd.), *La città greca antica. Società, istituzioni e forme urbane*, Rome, p. 269-301.

ALLEGRO N. 2017, « Himera: la città e il quartiere portuale alla foce del fiume Imera », in A. Pontrandolfo et M. Scafuro (éd.), *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo, Atti del primo convegno internazionale di studi, Paestum, 7-9 settembre 2016, I.1*, Paestum, p. 219-227.

ASHERI D. 1999, « Processi di 'decolonizzazione' in Magna Grecia : il caso di Poseidonia-Paestum », in *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale, Actes de la rencontre scientifique en hommage à Georges Vallet, Rome-Naples, 15-18 novembre 1995*, Collection de l'École française de Rome 251, Rome, p. 361-370.

BOUFFIER S. 2015, « Sélinonte entre Grecs et non Grecs : fonctions et représentations des espaces périurbains d'une cité antique », in S. Bouffier, C.-I. BreLOT et D. Menjot (éd.), *Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations, Actes du colloque, Lyon, 5-7 mai 2011*, Villes, histoire, culture, société, Paris, p. 235-252.

BOUFFIER S., BRELOT C.-I., et MENJOT D. (éd.) 2015a, *Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations, Actes du colloque, Lyon, 5-7 mai 2011*, Villes, histoire, culture, société, Paris.

BOUFFIER S., BRELOT C.-I., et MENJOT D. 2015b, « Le périurbain, objet historique », in S. Bouffier, C.-I. BreLOT et D. Menjot (éd.), *Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations, Actes du colloque, Lyon, 5-7 mai 2011*, Villes, histoire, culture, société, Paris, p. 37-66.

BRUN J.-P. et MUNZI P. 2011, « Cumes (Italie). Les fouilles du Centre Jean Bérard 2000-2010 », *Revue archéologique* 51, p. 147-221.

CARSANA V., FEBBRARO S., GIAMPAOLA D., GUASTAFERRO C., IROLLO G. et RUELLO M.R. 2009, « *Evoluzione del paesaggio costiero tra Parthenope e Neapolis* », *Méditerranée* 112, p. 15-22.

D'AGOSTINO B. 1994, « Pitecusa - una apoikia di tipo particolare », in D. Ridgway et B. D'Agostino (éd.), *APOIKIA : i piu antichi insediamenti greci in occidente, funzioni e modi dell'organizzazione politica e sociale. Scritti in onore di Giorgio Buchner*, Naples, p. 20-27.

DARCQUE P., ÉTIENNE R. et GUIMIER-SORBETS A.-M. (éd.) 2013, *Proasteion. Recherches sur le périurbain dans le monde grec*, Travaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, René-Ginouvès 17, Paris.

DE CARO S. 1974, « La necropoli di Pizzofalcone in Napoli », *Rendiconti della Accademia di Archeologia lettere e Belle Arti* 49, p. 37-67.

DE CARO S. 1985, « Partenope - Palaepolis: la necropoli di Pizzofalcone », in E. Pozzi Paolini (éd.), *Napoli antica*, Naples, p. 99-102.

- ÉTIENNE R. 2013, « La notion de *proasteion* dans les textes grecs », in P. Darcque, R. Étienne et A.-M. Guimier-Sorbets (éd.), *Proasteion. Recherches sur le périurbain dans le monde grec*, Travaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, René-Ginouvès 17, Paris, p. 13-31.
- FEBBRARO S. et GIAMPAOLA D. 2012, « Ceramiche comuni e vernici nere dal quartiere artigianale di Piazza Nicola Amore a Napoli », *Fabrics of the Central Mediterranean* 2012, p. 1-13, disponible sur : http://facem.at/img/pdf/Febbraro_Giampaola_2012_12_06.pdf [consulté en mars 2021].
- FRASCA M. 2009, *Leontinoi : archeologia di una colonia greca*, *Archaeologica* 152, Rome.
- GABRICI E. 1913, *Il porto di Napoli nell'antichità e nell'evo medio. Memoria letta all'accademia pontaniana nella tornata del 16 marzo e 4 maggio 1913*, Naples.
- GABRICI E. 1951, « Contributo archeologico alla topografia di Napoli e della Campania », *Monumenti Antichi dei Lincei* 51, p. 553-674.
- GIAMPAOLA D. 1997, « La topografia dei quartieri sud-orientali », in *Tracce. Sotto le strade di Napoli*, Naples, p. 133-134.
- GIAMPAOLA D. 2010, « Il paesaggio costiero di *Neapolis* tra Greci e Bizantini », in *Napoli, la città e il mare. Piazza Bovio tra Romani e Bizantini, cat. exp., Napoli, Museo Archeologico Nazionale, 21 maggio – 20 settembre 2010*, Naples, p. 17-26.
- GIAMPAOLA D. 2017, « Parthenope, *Neapolis* e il suo porto », in M. Osanna et C. Rescigno (éd.), *Pompei e i Greci, Catalogue de l'exposition, Pompei, 11 aprile — 27 novembre 2017*, Milan, p. 207-213.
- GIAMPAOLA D. et D'AGOSTINO B. 2005, « Osservazioni storiche e archeologiche sulla fondazione di *Neapolis* », in W.V. Harris et E. Lo Cascio (éd.), *Noctes Campanae. Studi di storia antica ed archeologia dell'Italia preromana e romana in memoria di Martin W. Frederiksen*, Naples, p. 49-80.
- GIAMPAOLA D. et D'HENRY G. 1986, « Il territorio », in *Neapolis. Atti del venticinquesimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 2-7 ottobre 1985*, CSMG 25, Tarente, p. 279-284.
- GIAMPAOLA D. et DE CARO S. 2008, « La circolazione stradale a *Neapolis* e nel suo territorio », in Mertens D. (éd.), *Stadtverkehr in der antiken Welt, Internationales Kolloquium zur 175-Jahrfeier der Deutschen Archäologischen Instituts, Rom, 21-23. April 2004*, Palilia 18, Wiesbaden, p. 107-124.
- GIAMPAOLA D., CARSANA V., BOETTO G., BARTOLINI M., CAPRETTI C., GALOTTA G., GIACHI G., MACCIONI N., NUGARI M. P. et PIZZO B. 2005, « La scoperta del porto di *Neapolis* : dalla ricostruzione topografica allo scavo e al recupero dei relitti », *Archaeologia Maritima Mediterranea* 2, 2005, p. 47-91.
- GIAMPAOLA D., FEBBRARO S. et PUGLIESE L. 2017, « L'artigianato ceramico a *Neapolis* in età ellenistica: topografia delle produzioni », *Scienze dell'Antichità* 23/2, p. 415-435.
- GRECO E. 1982, « Non morire in città. Annotazioni sulla necropoli del 'Tuffatore' di Poseidonia », *AION* 4, p. 51-56.
- GRECO E. 1985a, « Forum duplex. Appunti per lo studio delle *agorai* di *Neapolis* in Campania », *AION* 7, p. 125-135.
- GRECO E. 1985b, « Problemi urbanistici », in E. Pozzi Paolini (éd.), *Napoli antica*, Naples, p. 132-139.
- GRECO E. 1986, « L'impianto urbano di *Neapolis* greca: aspetti e problemi », in *Neapolis. Atti del venticinquesimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 2-7 ottobre 1985*, CSMG 25, Tarente, p. 187-219.
- GRECO E. 1994, « Pithekoussai : *emporion* o *apoikia* ? », in D. Ridgway et B. D'Agostino (éd.), *APOIKIA : i piu antichi insediamenti greci in occidente, funzioni e modi dell'organizzazione politica e sociale. Scritti in onore di Giorgio Buchner*, Naples, p. 11-18.

- GRECO E. 1995, « Sulle città coloniali dell'Occidente greco antico », in G. Vallet (éd.), *Les Grecs et l'Occident, Actes du colloque de la Villa Kérylos, Beaulieu — sur-mer, 24-25 octobre 1991*, Collection de l'École française de Rome 208, Cahiers de la villa « Kérylos » 2, Rome, p. 83-94.
- GRECO E. 1998, « Agora eumeghetes : l'espace public dans les *poleis* d'Occident », in Schmitt-Pantel P. et De Polignac F. (éd.), *Public et privé en Grèce ancienne. Lieux, conduites, pratiques, Actes du colloque international, Paris, 15-17 mars 2017*, *Ktèma* 23, Strasbourg, p. 153-158.
- GRECO E. 2005, « Ritorno a *Neapolis* greca », in E. Lo Sardo (éd.), *Eureka ! Il genio degli antichi*, Naples, p. 112-124.
- GRECO E. et MERTENS D. 1996, « L'urbanisme dans la Grande Grèce », in G. Pugliese Carratelli (éd.), *Grecs en Occident*, Milan, p. 243-262.
- GRECO E. et TORELLI M. 1983, *Storia dell'urbanistica: il mondo greco*, Rome.
- GUZZO P.G. 2016, *Le città della Magna Grecia e di Sicilia dal VI al I secolo I. La Magna Grecia*, Rome.
- JOHANNOWSKY W. 1960, « Problemi archeologici napoletani con particolare riferimento alle zone interessate dal 'Risanamento' », in G. Russo (éd.), *Napoli, contributi allo studio della città I. La città di Napoli dalle origini al 1860*, Naples, p. 485-505.
- JOHANNOWSKY W. 1985, « L'organizzazione del territorio in età greca e romana », in E. Pozzi Paolini (éd.), *Napoli antica*, Naples, p. 333-339.
- LEPORE E. 1967, « Napoli greco-romana. La vita politica e sociale », in *Storia di Napoli I. Età classica*, Naples, p. 141-371.
- LEROSIER F. 2017, « *Neapolis*: approccio archeologico dello spazio periurbano in età greca. Le necropoli urbane », in A. Pontrandolfo et M. Scafuro (éd.), *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo, Atti del primo convegno internazionale di studi, Paestum, 7-9 settembre 2016, I.1*, Paestum, p. 313-321.
- LEROSIER F. 2020, *Neapolis de la chôra à l'astu : définition du proasteion et relecture de la polis*, Thèse de doctorat, Université de Tours, Università degli studi di Salerno (inédit).
- LEROSIER F. (à paraître), « Le *proasteion* de *Neapolis* : premier état de la question », in L. Finocchietti et N. Lubtchansky (éd.), *Aux pieds des murs dans l'Italie préromaine. Pour une définition du périurbain dans les cités italiennes et italiotes*, Naples.
- LONGO F. et TAURO T. 2016, « Construire la città : riflessioni sull'impianto urbano di *Neapolis* », in F. Longo, R. Di Cesare et S. Privitera (éd.), *ΔΠΟΜΟΙ. Studi sul mondo antico offerti a Emanuele Greco dagli allievi della Scuola archeologica italiana di Atene*, Athènes-Paestum, p. 189-212.
- MELE A. 1985, « La città greca », in E. Pozzi Paolini (éd.), *Napoli antica*, Naples, p. 103-108.
- MELE A. 2014, *Greci in Campania*, I Quaderni di Oebalus 5, Rome.
- MÉNARD H. et PLANA MALLART R. (éd.) 2015a, *Espaces urbains et périurbains dans le monde méditerranéen antique*, Mondes anciens, Montpellier.
- MÉNARD H. et PLANA MALLART R. 2015b, « Le périurbain comme objet d'étude : état de la question », in H. Ménard et R. Plana-Mallart (éd.), *Espaces urbains et périurbains dans le monde méditerranéen antique*, Mondes anciens, Montpellier, p. 15-26.
- MOREL J.-P. 1981, *Céramique campanienne. Les formes*, Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 244, Paris.
- MOREL J.-P. 1986, « Remarques sur l'art et l'artisanat de Naples antique », in *Neapolis. Atti del venticinquesimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 2-7 ottobre 1985*, CSMG 25, Tarente, p. 305-356.
- NAPOLI M. 1959, *Napoli greco-romana*, Naples, 1959.

- NAPOLI M. 1967, « Napoli greco-romana. Topografia e archeologia », in *Storia di Napoli I. Età classica*, Naples, p. 375-507.
- PLANA MALLART R. et BELARTE M.C. (éd.) 2012, *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité, Actes du colloque international, Institut Catalan d'Archéologie Classique, Tarragone, 6-8 mai 2009*, Documenta 26, Tarragone.
- PONTRANDOLFO A. 1986, « Le necropoli urbane di Neapolis », in *Neapolis. Atti del venticinquesimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 2-7 ottobre 1985*, CSMG 25, Tarente, p. 255-271.
- PUGLIESE L. 2014, *Anfore greco-italiche neapolitane: IV-III secolo a. C.*, Fecit te 6, Rome.
- TRÉZINY H. 1986, « Cité et territoire : quelques problèmes », in M. Bats et H. Tréziny (éd.), *Le territoire de Marseille grecque, Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 16 mars 1985*, Études massaliètes 1, Aix-en-Provence, p. 7-15.
- TRÉZINY H. 2006, « L'urbanisme archaïque des villes ioniennes : un point de vue occidental », *Revue des Études Anciennes* 108/1, p. 225-247.
- TRÉZINY H. 2012, « L'espace périurbain dans les villes grecques d'Occident », in R. Plana Mallart et M. C. Belarte (éd.), *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité, Actes du colloque international, Institut Catalan d'Archéologie Classique, Tarragone, 6-8 mai 2009*, Documenta 26, Tarragone, p. 33-45.
- VALLET G. 1958, *Rhégion et Zancle: histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine*, Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 189, Paris.
- VALLET G. 1968, « La cité et son territoire dans les colonies grecques d'occident », in *La città e il suo territorio, Atti del settimo convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto, 8-12 ottobre 1967*, CSMG 7, Naples, p. 67-141.
- VÉLISSAROPOULOS J. 1980, *Les nauclères grecs. Recherches sur les institutions maritimes en Grèce et dans l'Orient hellénisé*, Hautes études du monde gréco-romain 9, Genève-Paris.